

le problème économique des provinces Maritimes que des découvertes considérables et rentables de pétrole au large des côtes. Beaucoup de gens de mon âge se rappellent que l'Alberta était autrefois une province pauvre. C'est évidemment la découverte de très riches gisements de pétrole qui ont transformé cette province de pauvre en vraiment riche.

Encore une fois, si le bien de la société réclame que nous procurions un avantage économique accru aux régions pauvres, les politiques de nature à encourager l'exploration dans des endroits où se trouvent probablement des réserves de pétrole, sont celles qu'il faut mettre en œuvre pour y arriver. Dans le peu de temps dont je dispose, je ne puis m'arrêter sur chacun de ces objectifs et sur la façon dont le gouvernement tente d'y adapter ses politiques, d'atteindre un juste équilibre afin d'atteindre ces objectifs sans nuire à l'ensemble de l'intérêt national. Je pourrais toutefois revoir brièvement les objectifs économiques et fournir quelques précisions à la Chambre, car le débat a porté jusqu'ici surtout sur les objectifs économiques, et je pense que les critiques ou les doutes sur la valeur des politiques gouvernementales se concentrent sur eux.

Premièrement, un de nos principaux objectifs économiques est de fournir une énergie aussi peu chère que possible et à un prix qui nous permette la récupération des frais découlant de nos objectifs sociaux qui entraînent une pénalisation sous forme de taxation des utilisations de cette énergie. Deuxièmement, notre objectif est de faire profiter au maximum le Canada de ses industries énergétiques nationales en lui offrant de nombreuses sources énergétiques et en facilitant l'exportation de notre énergie excédentaire à des prix optimaux. En d'autres termes, nous estimons que l'un des principes fondamentaux de la politique énergétique canadienne, dont on ne s'est peut-être pas rendu compte, est de fournir au consommateur, qu'il s'agisse d'un industriel ou d'un particulier, une gamme aussi étendue que possible de sources énergétiques vraiment concurrentielles.

Cela s'est déjà produit. Il n'y a pas si longtemps, de nombreux domaines offraient au particulier deux choix pour assurer le chauffage de son habitation: le charbon ou le mazout. Aujourd'hui, dans la majorité des collectivités, il a quatre choix: le charbon, le mazout, l'électricité et le gaz naturel. Comme je le disais, nous avons estimé que notre politique devait être de créer ce genre de concurrence réelle entre les différentes sources d'énergie proprement dite, politique qui, grâce à une concurrence réelle, nous permettrait d'offrir les prix les plus bas et le choix le plus grand au consommateur. A ce sujet, et malgré des opinions contraires, je ne pense pas que nous parviendrons jamais à protéger le consommateur canadien de l'augmentation généralisée du coût de l'énergie. Rien ne nous permet de dire que, malgré l'augmentation du coût de l'énergie dans le monde, nous parviendrons à en protéger les consommateurs canadiens. Je pense que c'est impossible car nous vivons dans ce monde et nous lui vendons nos produits.

Si nous nous y efforçons, aussi attrayant que cela puisse sembler, nos activités d'exploration, de recherches et de développement en matières énergétiques ne parviendraient pas en fait à maintenir nos prix, quelle que soit l'importance de nos réserves ou de notre potentiel. Depuis un an ou deux, il est manifeste que les capitaux risqués dans l'exploration et l'exploitation du pétrole sont

des capitaux globaux. En matière d'exploration, la notion de capitaux nationaux n'existe pas. Ces capitaux se déplacent dans le monde à la recherche de perspectives de réussite les plus probables et leur montant est déterminé.

Si puissantes que soient des entreprises constituées en société, dont quelques-unes, soit dit en passant, appartiennent à des gouvernements et bénéficient de tous les pouvoirs financiers de ces derniers, et si puissantes que soient les grandes corporations privées, elles ne disposent pas, pour l'exploration, de fonds illimités, surtout si les gisements sont à la ligne de démarcation entre les régions exploitées et les régions vierges. Elles s'orientent du côté des perspectives les plus attrayantes. Nous le savons d'expérience. Un grand mouvement s'est dessiné à l'intérieur de la mer du Nord, où les travaux d'exploration étaient plutôt rares avant la découverte de ces dernières années. Nous avons été témoins aussi d'un autre grand mouvement en direction des fonds au large de la côte est du Canada, parce que les données géographiques y laissaient entrevoir de bons résultats. Soit dit en passant, je crois en toute humilité que les précurseurs des sondages géographiques au Canada ont droit à notre reconnaissance car leur travail de pionnier a démontré l'intérêt géographique du plateau au large de la côte est et dans le Nord du pays.

Bien entendu, monsieur le président, ces sociétés vont là où le sous-sol offre des perspectives intéressantes, mais aussi où le climat politique est favorable. Elles ne sont guère portées à chercher du pétrole dans un pays qui les expropriera dès qu'elles auront fait une découverte. Elles s'installent là où la vente de leur produit leur fera réaliser des bénéfices si leurs explorations sont couronnées de succès. Si nos prix sont immodérément bas au Canada, il nous semble que la grande proportion des fonds d'exploration irait ailleurs. En effet, si les prix mondiaux sont à un niveau déterminé et que les prix canadiens y sont inférieurs, n'oublions pas qu'il en coûterait aussi cher pour découvrir du pétrole chez nous et que les dépenses les plus onéreuses d'une entreprise pétrolière sont celles qui ont trait aux découvertes. Une fois que le pétrole a jailli, que ce soit à Prudhoe Bay ou au Moyen-Orient, et qu'un puits vous donne 5,000 barils par jour...

**M. le président:** A l'ordre. Je m'excuse d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Poursuivez.

**M. le président:** Le ministre peut continuer s'il y a consentement unanime.

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Greene:** Je remercie les députés de leur bienveillance.

• (4.00 p.m.)

Ainsi, monsieur le président, nous n'arrêtons pas nos politiques en affirmant d'abord que puisque nous avons cet immense potentiel au Canada—et je crois que d'après nos meilleures estimations seulement 10 p. 100 de nos richesses pétrolières ont été découvertes pour le moment—nos ressources énergétiques devraient donc être très peu coûteuses dans notre pays. Elles ne seront pas découvertes alors même qu'elles existent si nous pensons